Les pelouses **sèches**

Les pelouses des massifs de Crussol et Soyons, dites sèches, poussent sur un ***sol sec et pauvre en éléments nutritifs***. Le défrichement des forêts par l'Homme puis la présence de pâturages ont dessiné ces milieux ouverts et peu ombragés. Ils sont aujourd'hui menacés : plus des 3/4 des pelouses ont déjà disparu et leur surface continue de régresser. La Communauté de communes Rhône Crussol œuvre au quotidien pour préserver ces espaces et sensibiliser les promeneurs.

Ces paysages offrent une ***diversité écologique*** remarquable. Il est possible d'y observer au printemps, l'***azuré du serpolet***, petit papillon aux reflets bleus.
Quand la chaleur s'installe, le très coloré ***guêpier d'Europe*** fait étape dans les talus bordant les pelouses.

Les milieux rocheux **et les grottes**

lézard ocellé

Les ***massifs calcaires*** sont constitués de nombreuses falaises et éboulis : des habitats ***propices pour la nidification des choucas des tours, des hirondelles et du merle bleu***.
Ils sont le refuge de grands rapaces, parmi lesquels le discret ***hibou grand-duc***. La nuit tombée, les massifs se révèlent un terrain de chasse et de reproduction rêvé pour les ***chauves-souris*** comme ***le molosse de Cestoni*** et ***le petit rhinolophe***.
Côté flore, herbacées à petites fleurs blanches ou jaunes comme ***les corbeilles d'or et d'argent*** côtoient la ***biscutelle à feuilles de chicorée***.
Ne soyez pas surpris au détour d'un sentier si vous découvrez un reptile de 70 cm : il s'agit du timide ***lézard ocellé*** qui profite de la chaleur émise par la roche calcaire.

Hibou grand-duc

La chênaie **verte**

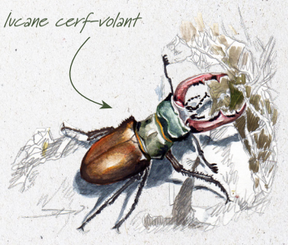

lucane cerf-volant

Parmi les autres habitats naturels présents, les jeunes forêts des chênes couvrent aujourd'hui une grande partie des massifs. Ces boisements sont le terrain de jeux de nombreux insectes comme certains ***coléoptères*** qui se nourrissent de bois mort : ***lucane cerf-volant*** ou ***grand capricorne*** ont trouvé là un habitat idéal.

Les **orchidées**

orphys abeille

Espèces emblématiques de la flore des massifs, pas moins de ***40 variétés d'orchidées sauvages*** sont dénombrées sur ces sites d'exception.
Ces fleurs spectaculaires ont su développer des stratagèmes fascinants pour assurer leur pollinisation. Elles sont de formes et de couleurs différentes. Certaines sont protégées comme ***l'ophrys de la Drôme***, l'***orchis à odeur de vanille*** ou l'***orchis à trois dents***.

orchidée bouc

Un patrimoine exceptionnel **à protéger**

Chaque année, les massifs accueillent de **nombreux visiteurs** et promeneurs. Cette affluence **peut entraîner la destruction du patrimoine naturel** due à la cueillette d'espèces fragiles et rares.
Il appartient à chaque visiteur de les **respecter** car la **survie** de ce patrimoine repose sur un équilibre fragile entre les différentes espèces présentes. **Alors observons-les simplement et n'emportons avec nous que l'émotion de cette belle rencontre.**

Bienvenue **SUR LES MASSIFS DE CRUSSOL ET SOYONS**

où se mêlent faune et flore

Rhône Crussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le petit guide du visiteur

Je m'éloigne du bord des falaises
Je reste sur les chemins balisés
Je tiens mon chien en laisse
Je n'extrais pas de fossile
Je n'utilise pas de détecteur de métaux
Je ne campe pas, ne fais pas de feu et ne fume pas
J'utilise les poubelles prévues à cet effet
Je ne cueille pas de plantes
Je ne circule pas avec un véhicule à moteur

+ D'INFOS :
www.rhone-crussol.fr
04 75 41 99 19

NATURA 2000
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ardèche LE DÉPARTEMENT
Rhône Crussol COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Massif de SOYONS

Légende

- GR 420
- PR
- Variantes
- Départ sentier La Déesse Soïo
- Départ sentier Le Géant de Crussol

Espaces naturels protégés

Situés en Nord Ardèche, les **massifs de Crussol et Soyons** surplombent la vallée du Rhône et s'étendent sur **près de 400 ha**.

Ces massifs sont des **refuges pour de nombreuses espèces végétales et animales**, ils font partie du réseau **Natura 2000** et sont classés **Espace naturel sensible** (ENS) par le Département de l'Ardèche.

Ces massifs sont gérés et valorisés par la Communauté de communes Rhône Crussol.

Massif de CRUSSOL

Illustrations : ©Véronique Béné et ©Boris Transinne - Graphisme : Service communication Rhône Crussol - 07/24. Ne pas jeter sur la voie publique